

& un généreux Bienfaiteur. Quelques momens après la mort, cette triste nouvelle fut annoncée au Peuple par le son des cloches de la Ville ; le Prince Héritaire reçut aussi les complimens de condoléance de toute la Cour, & fut ensuite proclamé & reconnu Grand Duc de *Toscane*, comme l'unique & légitime Successeur du feu Grand Duc son Pere. Le Corps de ce Prince ayant été ouvert & embaumé suivant la coutume, a été exposé pendant 3. jours sur un Lit de parade revêtu de ses Habits & de tous les ornemens de la Couronne, dans une grande Salle ornée de Lustres, & illuminée d'une infinité de bougies, & le 4. il fut porté processionnellement par les Chevaliers de *St. Etienne* à l'Eglise de *St. Laurent*, pour y être inhumé dans le Tombeau de ses Ancêtres. Le Dais qui le couvroit étoit soutenu par les Feudataires & les Gentilshommes de la Chambre, & le nouveau Grand Duc accompagna le Deuil jusqu'à la dite Eglise, suivi de tous les Prélats, de la Noblesse, des Officiers de la Cour, & d'une foule inexprimable de peuple, que les Gardes eurent bien de la peine à contenir. Cette perte est si récente, qu'on ne s'est pas encore aperçu qu'elle ait apporté aucun changement aux affaires ; à peine la nouvelle en est elle portée dans les Cours. Peut-être n'en causera-t'elle aucun, ce qui est à souhaiter. Mais pour plus de certitude, il faut attendre quel effet elle produira ; & quel parti prendront dans cette conjoncture les Puissances Médiatrices & intéressées à la Succession des Etats de ce défunt Prince. Nous laissons à d'autres plus clairvoyans à raisonner sur des événemens qui sont dans l'avenir, & par conséquent fort incertains.

XII. Le nouveau Grand Duc a fait notifier à toutes les Cours étrangères la mort du Prince